

# Syndicat des professeurs et des professeures

312<sup>e</sup> réunion

Conseil syndical

Jeudi 26 octobre 2017, 11 h 45



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**

Université du Québec à Trois-Rivières

# Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. **Suivi sur la négociation de la convention collective**
6. **Rapport du comité des relations de travail**
7. **Élection d'un représentant (13 h)**
  1. Comité pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel
8. **Tribune des délégués et des déléguées**
9. Adoption du procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical
10. Information et dépôt de documents :
  1. Dépôt des procès-verbaux des 547<sup>e</sup> et 548<sup>e</sup> réunions du comité exécutif
  2. Dépôt des suites à donner aux réunions du CX et du CS
  3. Agenda du mois novembre 2017
  4. Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre : 30 novembre 2017
13. Levée de l'assemblée

# **Point 5**

**Suivi sur la négociation de  
la convention collective**

## Résultats du scrutin sur le premier dépôt patronal

Nombre de participants 264 (59,3 %)

Pour le rejet du dépôt patronal 248 (93,9 %)

Contre le rejet patronal 10 (3,8 %)

Abstention 6 (2,3 %)

- 153 professeurs ont voté le jeudi
- 48 professeurs ont voté le vendredi
- 48 professeurs ont voté le lundi
- 15 professeurs hors campus ont voté

**Projet de résolution concernant la  
demande d'un deuxième dépôt patronal  
favorisant la poursuite des négociations  
pour le renouvellement de la convention  
collective des professeurs de l'UQTR.**

**CONSIDÉRANT** l'expiration de la convention collective SPPUQTR-UQTR 2013-2017 le 31 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** le mandat confié par le conseil syndical et l'Assemblée générale extraordinaire du SPPUQTR au comité de négociation du SPPUQTR les 1<sup>er</sup> juin et 7 juin 2017 respectivement;

**CONSIDÉRANT** que les premières demandes patronales du 13 juin et du 28 août remettent en question les fondements de la convention collective des professeurs, qu'elles s'attaquent à la souveraineté des Assemblées départementales, qu'elles réduisent l'autonomie des professeurs et qu'elles impliquent une détérioration importante des conditions de travail de l'ensemble des professeurs;

**CONSIDÉRANT** la participation des professeurs (59,3 %) au scrutin portant sur le premier dépôt patronal;

**CONSIDÉRANT** que 93,9 % des professeurs participant au scrutin ont rejeté le premier dépôt patronal;

**CONSIDÉRANT** que l'absence de réponse des représentants de l'UQTR aux nombreuses propositions syndicales empêche toute progression réelle de la négociation;

**CONSIDÉRANT** l'avis du comité de négociation;

**CONSIDÉRANT** l'avis du comité exécutif;

**CONSIDÉRANT** l'avis des délégués syndicaux;

Sur motion proposée du professeur X, appuyée par le professeur Y, il est résolu :

De demander à la Direction de l'Université de faire un deuxième dépôt patronal susceptible de favoriser la poursuite des négociations pour le renouvellement de la convention collective des professeurs de l'UQTR.

**Point 06**

**Rapport du comité des  
relations de travail**

**Lettre d'entente relative à la contribution  
des professeurs dans le cadre du plan de  
redressement du déficit et à  
l'investissement en recherche d'une partie  
des économies réalisées**

## **Paragraphe 20**

*Pour l'année 2017-2018, l'économie réelle réalisée pour les postes déjà comptabilisés en 2016-2017 (15 postes) sera calculée sur 12 mois (90 000 \$) puisque ces postes auraient déjà été comblés au 1<sup>er</sup> juin 2017. L'économie réelle pour la réduction additionnelle du plancher d'emploi convenue pour 2017-2018 (2 postes) sera calculée sur une période de 6 mois (45 000 \$) étant donné l'embauche au 1<sup>er</sup> décembre, à moins qu'une décision arbitrale conclut que cette décision contrevient à la convention collective entretemps;*

## **Paragraphe 24**

*Une somme équivalant à 45 % des économies réelles réalisées par l'Université par la réduction du nombre de professeurs au plancher d'emploi calculées en vertu des paragraphes 12) à 23) seront versées aux fonds départementaux de recherche;*

## Versement pour l'année 2017-2018

Postes	\$	Économie		
15	90 000 \$	1 350 000 \$		
2	45 000 \$	90 000 \$		
		1 440 000 \$		
Pour l'UQTR		792 000 \$	55 %	
Pour les fonds départementaux de recherche		648 000 \$	45 %	1456,18 \$ par professeur

Versement aux professeurs pour les deux années si le Syndicat gagne le grief pour l'embauche au 1<sup>er</sup> juin

2016-2017	635, 82 \$	
2017-2018	1 456, 18 \$	
Suite à une décision favorable	773, 60 \$	
Total	2 865,60 \$	

# Point 7

## Élection d'un représentant au comité pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel

Appel de candidatures le 12, 16 et 18 octobre

Deux candidatures reçues :

- Yvan Lussier, Département de psychologie
- Audrey Groleau, Département des sciences de l'éducation

Chères collègues, chers collègues,

*Sans être une spécialiste de ce sujet, je m'intéresse depuis plusieurs années aux questions relatives au sexisme, au harcèlement et aux violences sexuelles, principalement (mais pas seulement) dans l'enseignement postsecondaire et dans les technosciences.*

*L'an dernier, Chantal Pouliot (de l'Université Laval) et moi avons par exemple publié une lettre intitulée « Combattre la culture du silence dans les technosciences » dans Le Soleil à la suite de l'agression à caractère sexuel dont Mme Kimberley Marin, une étudiante à la maîtrise de l'ETS, a été victime. Je suis par ailleurs membre du C.A. de l'Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (AFFESTIM).*

*C'est dans ce contexte que je vous soumets ma candidature pour représenter le syndicat des professeures et des professeurs au Comité pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel.*

Audrey Groleau, Ph.D

Professeure de didactique des sciences et de la technologie

Département des sciences de l'éducation

**Point 8**

**Tribune des délégués et  
des déléguées**

# **Point 9**

**Adoption du procès-verbal  
de la 311<sup>e</sup> réunion du  
conseil syndical**

## Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 14 septembre 2017;
- CONSIDÉRANT que les délégués ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégués sur la conformité du projet;

Sur motion dûment proposée par le professeur (...), appuyée par le professeur (...), il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 14 septembre 2017.

# **Point 10**

## **Information et dépôt de documents**

# **Point 10.1**

**Dépôt des procès-verbaux des 547<sup>e</sup> et 548<sup>e</sup> réunions du comité exécutif**

## Point 10.2

### Ajouts aux suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

1. Rédiger un texte dans *le point d'ancre* sur le projet de lettre d'entente sur les grands groupes.
2. Saisir la ministre de l'Enseignement supérieur et le secrétariat du Conseil des ministres de la discrimination exercée envers les administrateurs internes du C. A.
3. Inviter le VRRH à présenter les résultats du sondage sur la qualité de vie au conseil syndical.
4. Dénoncer le projet du vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) de former un bureau de prévention et de traitement des plaintes et de créer un poste de protecteur universitaire.
5. Publier un communiqué de presse et adresser une demande officielle à la Direction de l'UQTR afin qu'elle fasse un nouveau dépôt pour la poursuite des négociations.

# **Point 10.3**

**Agenda du mois de novembre 2017**

# Dates à retenir pour novembre 2017

1 <sup>er</sup> novembre	Conférence sur les ESH (Étudiants en situation de handicap)
2 novembre	Réunion du comité exécutif du Syndicat
9 novembre	Rencontre de négociation
13 novembre	Réunion du conseil d'administration de l'UQTR
15 novembre	Sortie théâtre à Québec
16 novembre	Réunion du comité exécutif du Syndicat
17 novembre	Atelier de la Fédération sur les mesures disciplinaires
22 novembre	Réunion du comité des affaires universitaires
24 novembre	Rencontre de négociation
28 novembre	Réunion de la commission des études
29 novembre	Rencontre de négociation
30 novembre	Conseil syndical

# **Point 10.4**

**Fédération québécoise des  
professeures et des professeurs  
d'université (FQPPU)**

## Conseil fédéral du 19 et 20 octobre

- \* Projet de création d'un campus numérique au Québec
- \* Contrer la bureaucratisation du fonctionnement des universités
- \* Profil des équipes de direction et composition des CA des universités québécoises
- \* Résultats préliminaires de l'enquête sur les écarts salariaux des professeurs
- \* Campagne de valorisation des professeurs 2018
- \* Résolution d'appui au SGPUM
- \* Tour de table relations de travail

## Agenda

- \* Formation 17 novembre sur les mesures disciplinaires et administratives
- \* Journée de réflexion bi-annuelle sur le plan action de la FQPPU, avril 2019

**Point 11**

**Affaires nouvelles**

**Prochaine réunion**

**30 novembre 2017, 11 h 45**